



PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne, tenue en visioconférence par l'application Microsoft Teams et rediffusée au www.sca.quebec, à Sainte-Christine-d'Auvergne, le lundi 24 janvier 2022 à 19 h 30.

SONT PRÉSENTS:

M. Raymond Francoeur	Maire
M. Jean-François Paquet	siège #1
M. Sébastien Leclerc	siège #2
Vacant	siège #3
M ^{me} Sylvie Duchesneau	siège #4
M. Simon Trépanier	siège #5
M. Jean-François Lauzier	siège #6

Formant quorum sous la présidence de M. Raymond Francoeur, maire. M^{me} July Bédard, directrice générale, greffière-trésorière, est présente à cette séance.

NOUS, MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-CHRISTINE-D'Auvergne, NOUS NOUS ENGAGEONS À AGIR AVEC HONNÊTETÉ ET INTÉGRITÉ, DANS LE RESPECT DES LOIS QUI NOUS GOUVERNENT ET À PRENDRE DES DÉCISIONS EN TOUTE IMPARTIALITÉ POUR LES INTÉRÊTS DES CITOYENS ET CITOYENNES DE SAINTE-CHRISTINE-D'Auvergne, TOUT EN ASSURANT UNE SAINTE GESTION DE LA MUNICIPALITÉ ET DE SON DÉVELOPPEMENT.

01-01-22

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS PAQUET
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

02-01-22

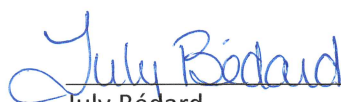
AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR SÉBASTIEN LECLERC
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE cette assemblée de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne soit levée à 19 h 35 et ajournée pour être poursuivie immédiatement après la séance extraordinaire relative à l'adoption du budget 2022.



Raymond Francoeur
Maire



July Bédard
Directrice générale, greffière-
trésorière